

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION FLERS AGGLO	Date	Objet	Nature	Folio n°
	29/11/2022	COMITE SOCIAL TERRITORIAL ELECTIONS DU 8 DECEMBRE 2022 - BUREAU DE VOTE INSTITUTION	4-1 4-2	2675
	2022-1039	REGISTRE CONTRATS D'ENGAGEMENT ET ARRETES DU PRESIDENT		

N/Réf. : LC/AG

OBJET : COMITE SOCIAL TERRITORIAL – ELECTIONS DU 8 DECEMBRE 2022 - BUREAU DE VOTE INSTITUTION

Le Président,

VU

- Le code général de la fonction publique et notamment l'articles L251-5,
- le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 modifié, relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment son article 38 précisant que le l'autorité territoriale institue un bureau de vote,
- l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique au jeudi 8 décembre 2022,

CONSIDERANT

- la nécessité d'instituer un bureau de vote pour le scrutin relatif à l'élection des représentants du personnel au comité social territorial de la Communauté d'Agglomération Flers Agglo, qui se déroulera le jeudi 8 décembre 2022 à l'hôtel de ville de Flers - Salle d'honneur,

ARRETE

ARTICLE 1 – LIEU ET HORAIRE DU VOTE

Le vote relatif au scrutin du 8 décembre se déroulera à l'hôtel de ville, salle d'honneur de 9h00 à 16h30

ARTICLE 2 – BUREAU DE VOTE INSTITUTION :

Le bureau de vote est institué comme suit

PRESIDENCE		Béatrice GUYOT	
VICE-PRESIDENCE		Vincent BEAUMONT Gilles RABACHES François BAILLE Stephan GRAVELAT	
ASSESEURS Représentant(s) de la liste	Syndicat CGT de Flers-Agglo	Samuel MISPELAERE (1) Sébastien BIZET (2)	
	FA-FPT Flers-Agglo	Bérengère ROUX (3) Sébastien SEGUIN (4) Clément BAUDIN (5) Sébastien MARIE (6) Philippe NOËL (7)	
	Syndicat Force Ouvrière de la Ville de Flers et de Flers-Agglo	Herwann MULLER DIT WOULKOFF (8) Laurent PASCAL (9)	
SECRETAIRE		Aline PERRYAY	
DELEGUES DE LISTES	SYNDICAT	Titulaires	Suppléants
	Syndicat CGT de Flers-Agglo	Philippe BIGOT (11)	Jean-Paul CANTALOUBE (14)
	FA-FPT Flers-Agglo	Odile EUSTACHE (12)	Christophe GAHAT (15)
	Syndicat Force Ouvrière de la Ville de Flers et de Flers-Agglo	Elodie DUBOIS (13)	Patricia LEBOSSE (16)

ARTICLE 2 - EXECUTION :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera remise, auprès de Madame la Sous-Préfète et à chacun des destinataires ci-dessous désignés.

Hôtel de Communauté, le 29 novembre 2022.

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221129-RHFA2022-16-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2022

Publication : 02/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président de la Communauté d'Agglomération FLERS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

DIFFUSION	
Sous-Préfecture	Services
L'Adjointe au Maire déléguée au personnel	Registre des arrêtés (original)
Membres du bureau de vote	DMRH
Affichage bureau de vote	Date de mise en ligne : 02.12.2022
Chefs de service pour autorisation d'absence	
- Youssef ZENITER (1)	- Clément BAUDIN (7, 11 et 14)
- Aurore BAUDIN (2)	- Joëlle GUILLOUARD (9)
- Yohann CHELLE (3)	- Nathalie LEROYER (12)
- Karine TAILLEBOIS (4)	- Géraldine CHARLOT (15)
- Jean-Christophe LESECQ (5)	- Mickaël FOUANON (8 et 13)
- Pablo JIMENEZ (6)	- Jean-Sylvain LALES (16)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION FLERS AGGLO	Date	Objet	Nature	Folio n°
	29/11/2022	COMITE SOCIAL TERRITORIAL ELECTIONS DU 8 DECEMBRE 2022 - BUREAU DE VOTE INSTITUTION	4-1 4-2	2676
	2022-1039	REGISTRE CONTRATS D'ENGAGEMENT ET ARRETES DU PRESIDENT		